

Produits & supports d'investissement Types de produits: Immobilier (SCPI & OPCI)

SCPI, OPCI, SIIC : l'investissement dans l'immobilier (pierre papier)

Publié le 12 juin 2017

Vous êtes intéressé par les placements dans l'immobilier ? La pierre papier est un moyen d'investir indirectement dans l'immobilier locatif à travers l'achat de parts et d'actions de sociétés comme les SCPI, les OPCI et les SIIC. Que faut-il savoir ? Quelles différences entre SCPI, OPCI et SIIC ? A quoi faut-il penser avant d'investir ? Notre dossier.



SCPI : un autre moyen d'investir dans l'immobilier

Détenir des parts dans une Société Civile de Placement Immobilier (SCPI) vous permet d'être co-proprétaire de commerces, d'immeubles ou encore de logements destinés à la location et dont la gestion est confiée à une société de gestion. C'est un moyen de diversifier vos placements. Comment fonctionne une SCPI ? Comment investir dans une SCPI ? [> Lire la suite](#)



OPCI, SIIC : les autres produits de la pierre papier

Comme les SCPI, les organismes de placement collectif en immobilier (OPCI) et les sociétés d'investissement immobilier cotées (SIIC) vous permettent d'acquérir, avec d'autres épargnants, des biens immobiliers destinés à la location auprès de professionnels ou de particuliers. Mais à la différence des SCPI, il s'agit ici d'un investissement à la fois immobilier et financier. Quels sont les points à connaître ? [> Lire la suite](#)



Infographie : comprendre l'investissement en SCPI/OPCI en un coup d'oeil

Vous souhaitez placer votre épargne dans l'immobilier locatif via une SCPI ou un OPCI, mais vous ne savez pas comment faire ? Retrouvez en images les étapes de l'investissement en SCPI/OPCI, de la souscription de parts à leur cession, grâce à notre infographie dédiée. [> Lire la suite](#)



Investir en SCPI : est-ce pour vous ?

La SCPI est un investissement sur le long terme qui comporte certains risques. Avant d'investir dans une SCPI, demandez-vous si ce type de placement correspond à votre profil d'épargnant, à votre horizon de placement ainsi qu'à vos moyens financiers. Pour cela, vous devez vous poser plusieurs questions. [> Lire la suite](#)



SCPI : comment bien s'informer ?

Avant de placer votre épargne dans une SCPI, renseignez-vous sur le fonctionnement de la SCPI et sur la société de gestion. Pour cela, la note d'information, les bulletins trimestriels ou encore le rapport annuel doivent être mis à votre disposition. Que faut-il regarder ? [> Lire la suite](#)

| Fiche pratique : investir dans une SCPI | SCPI : le dossier de la Finance pour tous | Guide : les organismes de placement collectif (OPC) |
|---|---|--|
|  |  |  |

Haut de page